

 <p>AGGLO Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 28 septembre 2026 <i>Rapporteur : Monsieur Gregory COURTAS</i></p>	<p>CA-DEL-2026- 126</p>
--	---	------------------------------------

**Adhésion à la Fédération de Cyclotourisme pour l'obtention
du label « base VTT de randonnée »**

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Guy Bonin d'Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Aïcha AHRAOUI-GAVINET, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (73).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Bastien SORET (par procuration à Guy ALDEGUER), Angéline CIANCI (par procuration à Nicolas ANDRÉ) et Huguette DENIS (par procuration à Johann MITTELHAUSSER) (3).

Conseiller absent : Monsieur Victor HENNEBELLE (1).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice JAOUEN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Gregory COURTAS,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne ;

CONSIDÉRANT que la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne mène depuis plusieurs années une politique volontariste de développement touristique, fondée sur la valorisation de ses patrimoines naturel, culturel et paysager. Dans ce cadre, le tourisme de pleine nature s'affirme comme un levier stratégique de développement, contribuant à renforcer l'attractivité du territoire ;

CONSIDÉRANT que le territoire de l'Étampois sud Essonne dispose d'un maillage de chemins et de voies propices à l'aménagement d'une offre VTT structurée et sécurisée, et que les échanges conduits avec la Fédération française de cyclotourisme ont mis en évidence l'opportunité et l'intérêt de créer une Base VTT à l'échelle communautaire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la CAESE d'intégrer le réseau national des Bases VTT labellisées par la Fédération Française de Cyclotourisme ;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit la création d'un réseau de dix circuits VTT balisés, d'une longueur comprise entre 17 et 40 kilomètres, répartis sur trois secteurs emblématiques du territoire que sont la vallée de la Juine, la vallée de la Chalouette et le secteur de la Voie romaine, et permettant de répondre aux attentes d'un large public, des pratiquants occasionnels aux vététistes expérimentés ;

CONSIDÉRANT que la création de cette Base VTT contribuera à la promotion des patrimoines naturel, paysager, historique et touristique de l'Étampois Sud-Essonne, tout en renforçant le maillage départemental des équipements cyclotouristiques et des Bases VTT en Essonne ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention et le dépôt d'une candidature de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne au label « Base VTT » auprès de la Fédération Française de Cyclotourisme pour 2026 ;

APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne à la Fédération à hauteur de 850 € HT la première année ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents ;

AUTORISE Monsieur le Président à renouvellement chaque année l'adhésion de la CAESE à la Fédération Française de Cyclotourisme ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Secrétaire,



Fabrice JAOUEN

Le Président,



Johann MITTELHAUSSER